

TAUX DE THC DANS LE SANG

Par Profil supprimé Postée le 21/05/2015 13:29

Bonjour,
voilà le 2 février 2015, je me suis fait arrêter par la gendarmerie, dépistage de drogue positif au thc (sauf que j'avais fumer à 17h30 et contrôler à 20h30 enfin bref) prise de sang obligatoire résultat 2.9ng/l de sang

Suite à ça j'ai été convoqué au tribunal pour le verdict je m'en suis tiré avec 5 mois de suspension et 300€ d'amende mais le problème c'est que j'ai une visite médicale et que je sais que j'aurai obligatoirement une prise de sang. Ayant arrêté de fumer le 18 mai 2015 (je fumez 2/3 joint par soir en semaine et 3/4 le week end), donc je voulais savoir si en septembre date éventuelle de ma visite médicale pour récupérer mon permis.

Sachant que j'ai 19 ans, je mesure 1.79m pour 72 kg. Est-ce qu'en septembre j'aurai plus aucune trace (thc+ ses métabolites) ou est-ce que j'en aurais encore ?

Merci d'une réponse claire et pas mytho svp

Mise en ligne le 21/05/2015

Bonjour,
Il n'y a aucune chance que votre test se révèle positif lors de votre prochaine visite médicale au mois de septembre (à condition de ne pas consommer), puisque vous avez arrêté depuis le 18 mai. Pour votre information, le THC reste détectable quelques heures seulement dans le sang et la salive et de 3 à 5 jours dans les urines pour un consommateur occasionnel, jusqu'à 70 jours pour un consommateur régulier. Vous pouvez retrouver ces données sur notre fiche cannabis.
Cordialement.
